

LA CONVENTION DE PRE ACCUEIL



C'EST :

Promouvoir le
cyclotourisme

Favoriser l'arrivée de
nouveaux
licenciés dans les clubs,

Pérenniser les
pratiquants.

Découvrir le cyclotourisme route, VTT ou VTC, VAE en tant que vélo loisirs

AVANTAGES

POUR LE CLUB

Le club se fait connaître par la publicité
Reconnaissance par les administrations, le sport santé et les institutionnels
Motivation à la formation d'animateurs
Création de nouveaux groupes aux intitulés différents mais ayant tous le même objectif : groupe « **Balades** », « **D'initiation au cyclotourisme** », section « **Cyclotourisme doux** »
Compétences accrues des encadrants du club.
Modification de l'image du club.

POUR LES PARTICIPANTS

La convention de pré accueil correspond à une attente réelle du public.
Reprise d'une activité sportive pour la majorité des participant(e)s : retour d'anciens licenciés vers le club
Découverte des fondamentaux du cyclotourisme : cartographie, réglage du vélo, sécurité, plaisir de circuler sur des petites routes
Le discours n'exigeant pas immédiatement l'adhésion au club et la prise de licence est perçu comme une véritable découverte.

SIMPLE A METTRE EN OEUVRE

1- LE PROJET

1 à 2 mois avant la première sortie, établir la convention afin de pouvoir disposer du kit de communication CPA pour la campagne d'information du public.

3 temps

2- LA REALISATION

Faire les sorties aux dates prévues au calendrier. (modifiable sous conditions)
Adapter les sorties aux participants

3- CONCLUSION

Pour bénéficier des aides :
Transmettre la fiche bilan signée du codep

Transmettre les noms et numéro de licence des nouveaux adhérents.